

Jean-Claude BONNOT

suppléante Marianne ORRU

Votre candidat pour la Justice

Napoléon disait: «Il y a deux manières de gagner les batailles: les mots ou les canons! Mais les mots restent les plus forts!». De fait, ce ne sont pas aux terroristes d'imposer leur loi! Et l'État ne pourra y mettre un terme uniquement par la force! Il faut s'attaquer à la cause du mal, en trouvant les mots justes!

Je pourrais utiliser des slogans porteurs du genre «liberté, égalité», mais n'en ferai rien préférant éclairer les électeurs sans pour autant les prendre pour moins avisés qu'ils ne sont.

Profitez donc de cette élection partielle pour vous faire entendre en envoyant à l'assemblée législative un digne représentant de la justice capable d'éclairer ses collègues députés et valoriser vos droits les plus élémentaires!

Comme je suis entier, pour ne pas dire achevé au vu de mes différentes professions, je n'ai pas eu à m'adapter aux circonstances. Le monde dans lequel nous vivons, je l'avais déjà anticipé, suite à mon analyse d'historien généraliste; amateur certes, mais éclairé par mon sens des réalités... Cette fois, j'interviens!

Voici un extrait de mon livre « L'Éclaireur d'Alésia au Christianisme » sorti en 2011 :

«Si Dame Nature nous délivre ses grâces en faisant surgir de la fange marécageuse de magnifiques fleurs, toutefois, par des signes avant coureurs elle nous informe bien souvent des risques de catastrophes. Tout comme ce gang d'anarchistes qui a surgi juste avant la guerre de 1914, la fameuse «Bande à Bonnot», dont le susnommé chef était d'ailleurs natif de ce secteur de Franche-Comté. Pour autant et sans en faire l'apologie, ce groupe d'activistes incarnait la révolte larvée, de cette «misère» ouvrière qui laissait peu de marges à la liberté et perspectives d'avenir réjouissantes aux êtres de l'époque. «Quelle vie ont eue nos grands parents... Quinze heures par jour le corps en laisse» comme le chante si bien Jacques Brel dans sa chanson «Pourquoi ont-ils tué Jaurès?»...»

Si je semble m'écarter du sujet initial et me repends en de tels apartés, c'est pour mieux faire apprécier le contexte à la base de mes incursions et analyses historico-religieuses. Loi de cause à effet qui en somme reflète bien cette transition commune à notre monde social et économique en cette fin de deuxième millénaire après J.-C.

Aujourd'hui, en observant l'exemple des pays émergents... et, par voie de conséquence, ceux qui peinent ou «refusent» d'accéder à notre modèle Occidental, nous pouvons faire une rétrospective de l'évolution passée de notre course au progrès. En Chine par exemple, les campagnes se vident d'une population corvéable à merci pour s'agglomérer dans des mégapoles régies par un système socialo-capitalisme qui rend la plupart des êtres proches de l'esclavage et dont les dirigeants sont contraints à l'expansionnisme pour garder le contrôle. Comme les Européens l'ont fait en leur temps avec l'exploitation de « Nouveaux Mondes », les asiatiques se lancent à la conquête de ce qui leur parait le plus accessible - les pays en difficulté - en particulier l'Afrique, voire dernièrement

en Europe, avec la Grèce. Pour à la fois s'approvisionner en matières premières... et réaliser des têtes de pont, pour pénétrer le marché mondial.

Cette analyse géostratégique, dépendait du même procédé en 52 avant J.-C. et aussi, juste avant la première querre mondiale... voilà pourquoi je fais un parallèle entre «Alésia et Verdun». Batailles situées dans le temps à deux mille ans d'intervalle qui ont changé la donne, en Europe et dans le monde. La Seconde Guerre Mondiale, même si les cicatrices n'en sont encore pas refermées, n'était que le prolongement de la première, vingt ans auparavant qui, elle-même, puisait ses causes dans le nationalisme exacerbé de la fin du XIXº siècle. Dont Alésia, lieu controversé d'une bataille mythique complètement oubliée où les Gaulois avaient résisté aux Romains, fut instrumentalisé pour en faire le symbole de la résistance française face à l'envahisseur. Comme quoi, si l'on en croit nos historiens conventionnels... le changement passerait toujours par d'horribles conflits.

Cependant, je suis d'avis que rien n'est irrévocable, à condition de s'approprier correctement l'histoire, afin de ne plus avoir à revivre les erreurs du passé et n'en retenir que le meilleur pour éclairer nos pas. Notre rôle de citoyens, acteurs primordiaux de ce troisième millénaire naissant, s'accorde justement pour ceux qui en prennent conscience, à transmettre, à nos contemporains et aux générations futures: l'Essentiel. La génération charnière dans laquelle nous sommes est toute désignée, nous qui avons connu dans nos jeunes années l'ère du cheval, pour entrer, non seulement dans celle de l'automobile et de l'aviation, mais aussi celle de l'électronique et d'Internet.

Dans ces monts proches de la Suisse se développa aussi une double activité non négligeable pour
les paysans: l'horlogerie et la micromécanique.
Dans les fermes du Haut-Doubs il n'était pas rare
de voir un atelier adossé coté soleil à ces imposantes demeures. Les longues journées d'hiver,
confinés chez soi par la neige, étaient ainsi bien
utilisées. Ne dit-on pas que la création est fille
de l'angoisse? Encore de nos jours, les grandes
marques de l'industrie du temps ont encore
leurs sièges sociaux sur ce massif montagneux...
principalement côté suisse.

Un tel vivier de main-d'œuvre qualifiée a donc contribué à faire naître, dans cette vallée du Doubs, les usines Peugeot. Encore une fois, j'insiste sur ce fait: l'activité économique d'une région donne à l'historien beaucoup d'indices. Surtout, lorsque l'on cherche à reconstituer un passé régional relégué au second plan en fonction des découpages administratifs nationaux. En fait, Franche-Comté et Franches-Montagnes (coté Jura Suisse) ont toujours eu des liens très forts, même en période de guerre où l'on pouvait trouver refuge de l'autre côté de la frontière.

Donc cette région charnière porte dans sa dénomination «Franche-Comté» les stigmates de sa fonction et de son histoire! Si de nos jours le découpage administratif en départements ne permet pas en France aux régions de s'affirmer, non seulement en leurs propres entités mais en pôle économique, il n'en a pas été de même au cours de l'histoire et ce carrefour commercial de conquêtes en changement de statuts demeure à l'heure de l'Europe communautaire un enjeu incontournable. Nous verrons, tout au long de ces pages, le rôle structurel, – voire institutionnel – qu'une telle position centrale peut interférer encore de nos jours... et aiguiller l'avenir.

La puissance des symboles n'est plus à prouver, mais ici par la filiation historique que je vous soumets, nous sommes bien au-delà! Je désigne l'essence même de la justice! C'est-à-dire la reconnaissance d'une doctrine originelle née d'elle-même en ces lieux (Jura voulant dire: Juss, justice, le droit et nous habitons sur les bords du Doubs et les Monts-Jura).

À cette assertion, s'ils en perçoivent l'écho, certains ayant «avis autorisé», pourront toujours se gausser en disant: «on aura tout entendu... il est temps de remettre l'Église au milieu du village... c'est à dire l'État!»

Là je n'hésite pas à citer une célèbre phrase de Nietzsche: «L'homme de l'avenir sera celui qui aura la mémoire la plus longue!»

Pour ma part, d'avoir fait ce travail d'historien, j'ai pu donc remonter aux sources du « Droit Fondamental » et comprendre les enjeux qui en découlent sur notre société d'aujourd'hui. Réhabiliter les fondements historiques de la justice sera le plus bel acte civique pour la paix mondiale!

Bien à vous. Jean-Claude BONNOT